

# Conférence générale

**GC(51)/26**  
19 septembre 2007

**Distribution générale**  
Français  
Original : Anglais

## Cinquante et unième session ordinaire

Point 9 de l'ordre du jour  
(GC(51)/22)

# Élection de Membres au Conseil des gouverneurs

## Mémoire du Président

1. L'article 83 du Règlement intérieur de la Conférence générale<sup>1</sup> prévoit qu'avant que la Conférence générale à chaque session ordinaire ne procède aux élections au Conseil des gouverneurs, le président de séance fait connaître à la Conférence générale les sièges électifs qui doivent être pourvus de manière qu'après la fin de ladite session le Conseil soit constitué conformément au paragraphe A de l'article VI du Statut.

2. En conséquence, le Président fait savoir à la Conférence générale que celle-ci devra, au cours de la présente session, élire 11 membres au Conseil<sup>2</sup>, conformément à ce qui suit :

- a) Deux membres de la région Amérique latine ;
- b) Deux membres de la région Europe occidentale ;
- c) Deux membres de la région Europe orientale ;
- d) Deux membres de la région Afrique ;
- e) Un membre de la région Moyen-Orient et Asie du Sud ;
- f) Un membre de la région Extrême-Orient ;
- g) Un membre de la région Extrême-Orient ou de la région Moyen-Orient et Asie du Sud ou encore de la région Asie du Sud-Est et Pacifique (siège dit « flottant »).

---

<sup>1</sup> GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

<sup>2</sup> Pour remplacer les pays suivants : Bélarus, Colombie, Cuba, Égypte, Grèce, Indonésie, Jamahiriya arabe libyenne, Norvège, République arabe syrienne, République de Corée et Slovaquie (voir le document GC(49)/RES/DEC/(2005), décision GC(49)/DEC.9).

3. L'attention des délégués est appelée sur la liste ci-après de 24 États Membres qui siégeront au Conseil jusqu'à la fin de la cinquante-deuxième session ordinaire (2008) de la Conférence générale, du fait qu'ils ont été soit élus par la Conférence générale en 2006<sup>3</sup>, soit désignés par le Conseil des gouverneurs en juin 2007<sup>4</sup>.

Afrique du Sud	Éthiopie
Allemagne	Fédération de Russie
Argentine	Finlande
Australie	France
Autriche	Inde
Bolivie	Italie
Brésil	Japon
Canada	Maroc
Chili	Nigeria
Chine	Pakistan
Croatie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
États-Unis d'Amérique	Thaïlande

---

<sup>3</sup> GC(50)/RES/DEC/(2006), décision GC(50)/DEC/10.

<sup>4</sup> GC(51)/6.